

REÇU LE 12 OCT. 2021  
LS

Soisy-sous-Montmorency, Le 8 Octobre 2021

**Monsieur Yves CITERNE**  
**Maire**  
**Mairie d'Attainville**  
**2 rue Daniel Renault**  
**95570 ATTAINVILLE**

**Direction Générale des Services**  
PG/NS

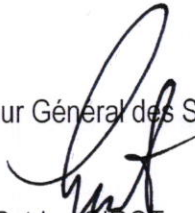
**Objet : Avis de la Communauté sur le projet de révision du PLU de la commune d'Attainville**  
**Notification de la délibération**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver, ci-joint, la délibération prise lors du bureau communautaire du 6 Octobre 2021 émettant un avis favorable, sous réserve de l'intégration des modifications des règles applicables à la zone AUI énumérées à l'article unique, au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Attainville.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général des Services,



Patrice GIROT

Délibération n° BU2021-10-06\_1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du  
BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 06 OCTOBRE 2021**

<u>Nombre de Conseillers :</u>	L'an deux mille vingt et un, le SIX OCTOBRE, à vingt heures,
en exercice..... 18	Le BUREAU COMMUNAUTAIRE de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 30 Septembre 2021 et par affichage du 30 Septembre 2021, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Soisy-sous-Montmorency, 2 avenue du Général de Gaulle, sous la présidence de <b>Monsieur Luc STREHAIANO</b> , Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency.
présents..... 17	
procuration..... 0	
absent ..... 1	

**Etaient présents :**

Luc STREHAIANO  
Christian LAGIER  
Philippe SUEUR  
Muriel SCOLAN  
Alain GOUJON  
Patrick FLOQUET  
Julien BACHARD  
Véronique RIBOUT  
Frédéric BOURDIN  
Nicolas LELEUX  
Céline VILLECOURT  
Eric BATTAGLIA  
Michel LACOUX  
Patrick CANCOUËT  
Thierry BRUN  
Yves CITERNE  
Daniel FARGEOT

Président et Maire de Soisy-sous-Montmorency,  
1<sup>er</sup> Vice-Président délégué et Maire de Piscop,  
2<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire d'Enghien-Les-Bains,  
3<sup>ème</sup> Vice-Présidente et Maire de Deuil-La Barre,  
4<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire de Montlignon,  
5<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire de Montmagny,  
6<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire de Saint-Gratien,  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente et Maire de Moisselles,  
8<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire de Domont,  
10<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire Saint-Brice-sous-Forêt,  
11<sup>ème</sup> Vice-Présidente et Maire de Saint-Prix,  
12<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire d'Ezanville,  
13<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire de Bouffémont,  
14<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire de Groslay,  
15<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire de Margency,  
Secrétaire Général du Bureau et Maire d'Attainville,  
Rapporteur Général du Bureau et Maire d'Andilly,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents excusés ayant donné Procuration : /****Absents excusés :**

Maxime THORY | 9<sup>ème</sup> Vice-Président et Maire de Montmorency,

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Bureau.

**Monsieur Yves CITERNE est désigné pour remplir cette fonction.**

**HABITAT – URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE REVISION DU PLU DE LA COMMUNE D'ATTAINVILLE**

H.